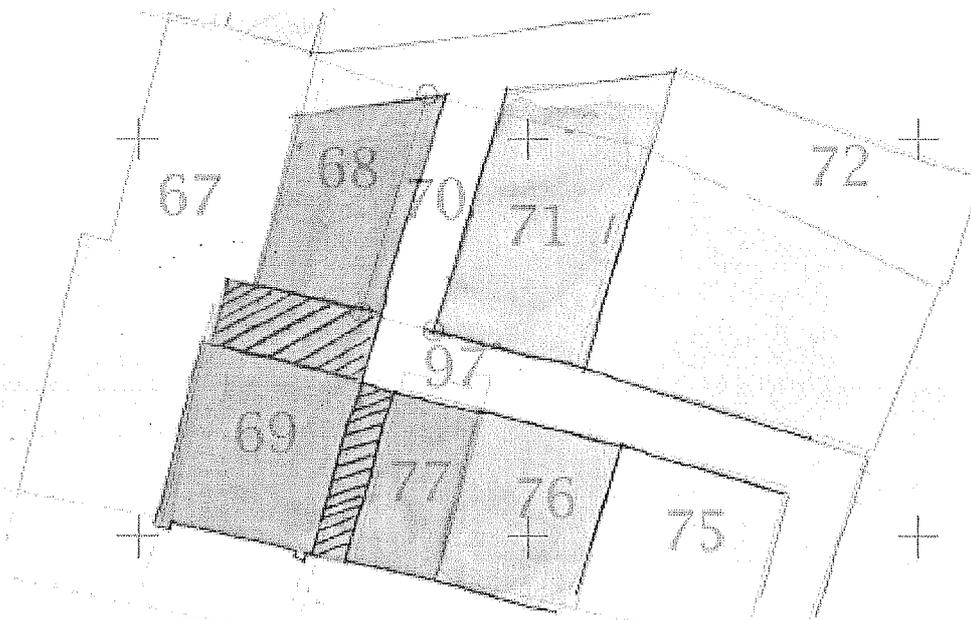


Commune de **MONFERRAN-SAVÈS****DÉCLASSEMENT DE VOIES COMMUNALES****ENQUETE PUBLIQUE****NOTICE EXPLICATIVE**

Par délibération en date du 28 mars 2017, le conseil municipal a décidé d'engager la procédure de déclassement de partie de voies communales de la ruelle et passage sous bâti débouchant sur l'église.

Une étude a été confiée au Centre d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Gers (CAUE 32). Rendu en mars 2016, le rapport rappelle qu'actuellement, « les espaces publics fonctionnent comme des servitudes à usage essentiellement privés et non comme un cheminement ou un espace public. »

Situation foncière actuelle :



La commune projette de céder les parcelles bleues hachurées (domaine public dit « DP-p1 ») et une partie de parcelle 68 (dite « 68p ») au propriétaire des parcelles 69 et 77, en contrepartie d'une partie de la parcelle 70 et de la parcelle 97 (escalier : démolition prévue).

Déclassement : DP-p1 (46m²) et 68p 55m².

Incorporation dans le domaine public : 97 (escalier 5 m²), 70p (31 m²) et 68p (12 m²).

L'objectif de l'aménagement étant de rétablir la circulation piétonne et la continuité de l'église au boulevard du Nord. Afin de permettre son insertion dans l'environnement, l'aménagement prévoit deux axes d'intervention :

- la reprise du pluvial et la requalification des revêtements de sols (évacuation des eaux, caractère homogène...)
- l'aménagement végétal (redonner de l'espace et de la visibilité).

Les travaux sont estimés à 100 000 € HT.

Le conseil municipal est compétent pour prononcer le déclassement et les opérations de cessions et d'acquisition à l'issue de l'enquête publique.

À Monferran-Savès, le 29 mars 2017

Par délégation du maire, Sébastien
Peyres, conseiller municipal délégué à
l'urbanisme

